



BÉDARIEUX NAUTIC CLUB

REGLEMENT CHAMPIONNATS BI-DEPARTEMENTAUX GARD/HERAULT

Article 1 - Organisation

Le BEDARIEUX NAUTIC CLUB organise le dimanche 16 juillet 2006 une compétition de natation : les championnats bi-départementaux Gard/Hérault dans le bassin de la Piscine Municipale, bassin de 25 mètres et 5 couloirs.

Article 2 - Participants

Cette compétition est ouverte à tous les clubs affiliés à la FFN, nageurs d'été.

Article 3 - Catégories

Sont concernés les garçons et les filles licenciés.

Seront adoptées les catégories FFN identique pour les nageurs et les nageuses.

CATEGORIES	ANNEE DE NAISSANCE
Avenirs-Catégorie 1	1997 et après
Poussins-Catégorie 2	1995-1996
Benjamins-Catégorie 3	1993-1994
Minimes-Catégorie 4	1991-1992
Cadets-Catégorie 5	1989-1990
Juniors/Séniors-Catégorie 6	1988 et avant

Article 4 - Epreuves

La compétition se disputera selon les épreuves suivantes :

MATIN

9h00 : Echauffement

9h30 : Début de la compétition

200 m 4 Nages	Catégories 4 à 6
25 m NL	Catégorie 1
50 m Dos	Catégories 2.3
100 m NL	Catégories 3 à 6
25 m Brasse	Catégorie 1
50 m Papillon	Catégories 2.3
100 m Brasse	Catégories 4 à 6
100 m 4 Nages	Catégorie 3
200 Dos	Catégories 4 à 6
Relais 4 x 50 m 4 Nages	Catégories (1 à 3) (4 à 6) Filles ; Garçons

APRES-MIDI

14h00 : Echauffement

14h30 : Début de la compétition

200 m Brasse	Catégories 4 à 6
25 m Dos	Catégorie 1
50 m NL	Catégories 1 à 6
100 m Dos	Catégories 4 à 6
25 m Papillon	Catégorie 1
50 m Brasse	Catégorie 2.3
100 m Papillon	Catégories 4 à 6
200 m NL	Catégories 4 à 6
8 x 50 NL	Catégories 1 à 6 Mixte avec au minimum 2 personnes de sexe opposé

Article 5 - Limite de participation

Chaque nageur ne pourra participer qu'à trois épreuves individuelles et **un** relais sur l'ensemble de la journée.

Chaque club ne pourra présenter que deux relais par épreuve et catégories.

Article 6 - Classement

Le classement des clubs s'effectuera par équipe (garçons + filles) suivant le barème suivant :

1 ^{er}	place :	12 pts	6 ^{ème}	place :	5 pts
2 ^{ème}	place :	10 pts	7 ^{ème}	place :	4 pts
3 ^{ème}	place :	8 pts	8 ^{ème}	place :	3 pts
4 ^{ème}	place :	7 pts	9 ^{ème}	place :	2 pts
5 ^{ème}	place :	6 pts	10 ^{ème}	place :	1 pt

les points des relais seront doublés

Article 8 - Récompenses

Attribution de médailles aux 3 premiers nageurs de chaque épreuve

Seul le 1^{er} relais par groupe de catégorie sera récompensé.

Attribution d'une coupe à chaque club participant

1 récompense plus jeune fille et garçon

1 récompense « doyen » fille et garçon

Article 9 - Engagements

Il n'y a pas de tarifs d'engagement

Article 10 - Acceptation du règlement

Tous les clubs participants acceptent le présent règlement

